



**HAL**  
open science

## La Visitation, témoin de la réception liturgique : une comparaison entre la province d'Uppsala et la province de Rouen (fin XVe -milieu du XVIe siècle)

Camille Bataille

### ► To cite this version:

Camille Bataille. La Visitation, témoin de la réception liturgique : une comparaison entre la province d'Uppsala et la province de Rouen (fin XVe -milieu du XVIe siècle). *Annales de Normandie*, 2020, 69 (2), pp.29-56. hal-02888431

**HAL Id: hal-02888431**

**<https://hal.science/hal-02888431v1>**

Submitted on 3 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La Visitation, témoin de la réception liturgique : une comparaison entre la province d'Uppsala et la province de Rouen (fin XV<sup>e</sup>-milieu du XVI<sup>e</sup> siècles).

Camille Bataille  
Université de Caen, CRAHAM

Camille Bataille, juillet 2019

La Visitation est une fête liturgique en l'honneur de la Vierge Marie adoptée définitivement dans l'Occident chrétien à la fin du Moyen Âge<sup>1</sup>. La fête de la Visitation est d'abord instituée par Boniface IX en 1389 à la suite d'une démarche entamée par son prédécesseur, Urbain VI. La bulle *Superni benignitas conditoris* indique clairement la portée universelle que le pape confère à cette célébration nouvelle. Or, la réception de cette bulle est très variable. Pour ne donner que cet exemple, les Prêcheurs suivant le pape de Rome – il y en a un concurrent à Avignon et l'Ordre des Prêcheurs est divisé quant à l'autorité légitime – décident de célébrer la Visitation au chapitre général de Venise, en 1394<sup>2</sup>. Cette décision est ratifiée en 1397 à Francfort et en 1462 à Sens, selon les parties de l'ordre qui soutiennent la papauté romaine ou avignonnaise. La présence ou l'absence de la fête de la Visitation dans les livres liturgiques acquiert donc un caractère politique qu'il serait inopportun d'ignorer.

La Visitation reçoit une autre approbation au concile de Bâle, lors de la quarante-troisième session qui a lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1441<sup>3</sup>. À cette occasion, aucune mention n'est faite de la promulgation papale. En dépit des injonctions du décret du concile à célébrer partout la fête, celle-ci n'est toujours pas universellement acceptée après 1443<sup>4</sup>. Le pape franciscain Sixte IV (1471-1484), grand artisan du culte marial<sup>5</sup>, promulgue la fête à nouveau en 1475<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> B. CAPELLE, *Les fêtes mariales*, dans G.-A. MARTIMORT, *L'Église en prière*, Paris, Desclée, 1961, p. 775. Nous remercions particulièrement Miklós István Földváry d'avoir bien voulu nous accorder l'accès à la base Usuarium (<http://usuarium.elte.hu/>), contenant entre autres un missel d'Avanches (1534) et un de Bayeux (1503).

<sup>2</sup> I. V. POLC, *De origine festi Visitationis BMV*, Rome, Libreria editrice della Pontificia Università Lateranense, 1967, p. 95.

<sup>3</sup> E. VON BIRK & Frantisek PALACKY (éd.), *Monumenta conciliorum generalium, Seculi decimi quinti. Conciliorum Basileense scriptorum*, Vienne, Caesariae Academiae scientiarum socii delegati, 1886, vol. 3:5, p. 959-961.

<sup>4</sup> Ce qui est ordinairement le cas de ces fêtes nouvellement instituées.

<sup>5</sup> Sixte IV était favorable à la conception immaculée de la Vierge (M. LAMY, *L'immaculée conception : étapes et enjeux d'une controverse au Moyn-Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 2000, p. 619-620 et n. 212).

L'enjeu est la préservation de l'unité de l'Église, comme c'était déjà le cas lors des promulgations précédentes<sup>7</sup>. L'histoire mouvementée de l'introduction de la Visitation montre combien l'innovation liturgique, à la fin du Moyen Âge, repose sur un rapport variable à l'autorité ecclésiastique.

La Visitation témoigne de la transformation permanente de la liturgie, notamment par l'adjonction dans les propres de nouvelles célébrations. Les fêtes mariales donnent un aperçu de ce principe bien connu. Ces additions ne vont pas de soi. Si les fêtes mariales les plus anciennes, comme la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité de la Vierge sont universellement pratiquées, il n'en va pas de même pour les fêtes plus récentes. La fête de la Visitation (2 juillet) commémore la visite de la Vierge Marie à sa cousine Élisabeth après l'Annonciation (Lc 1, 39-56). Le pape Sixte IV fait adopter en 1475<sup>8</sup> pour toute la chrétienté de nouveaux textes pour cette fête, loin d'être inconnue.

Tableau 1. Formulaire de la messe pour la Visitation prescrite par Sixte IV

Visitation de la Vierge	Messe de Sixte IV
<b>Introït</b>	<i>Transite ad me omnes</i>
<b>Oraison/collecte</b>	<i>Deus cuius unigenitus</i>
<b>Lecture (vétérotestamentaire)</b>	<i>Ego quasi terebinthus</i>
<b>Graduel</b>	<i>Ego effudi flumina</i>
<b>Verset d'alléluia</b>	<i>Ut facta est vox</i>
<b>Lecture (Évangile)</b>	<i>Exurgens Maria abiit</i>
<b>Offertoire</b>	<i>Unde hoc mihi ut veniat</i>
<b>Secrète</b>	<i>Suscipe quesumus Domine</i>
<b>Antienne de communion</b>	<i>Mansit autem Maria</i>
<b>Post-communion</b>	<i>Sacra libantes mysteria</i>

<sup>6</sup> La bulle n'a jamais été éditée dans son intégralité : le continuateur des *Annales Ecclesiastici* de César Baronius (1538-1607) pour la période 1198-1565, Odorico Raynaldus (1595-1671), a édité des extraits de cette bulle : C. BARONIUS (et. al.), *Annales ecclesiastici*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1880, vol. 29, p. 566-567. Raynaldus s'appuie sur une copie de la bulle conservée dans un registre, qui est conservé aujourd'hui aux Archives Secrètes du Vatican : Reg. Vat. 566, fol. 193-201. On trouve également la bulle sous la forme de libelles imprimés afin de diffuser l'office préconisé par Sixte IV : Sixte IV, *Officium de festo visitationis beate Marie virginis*, Rome, vers 1475 (ISTC io00053600). Une édition des imprimés espagnols a été réalisée : P. M. BAÑOS (éd.), *El Officium Visitationis Beate Marie Virginis de Sixto IV (Coria, Bartolomé de Lila, ca 1489. Edición crítica y facsímile del incunable*, Badajoz, Unión de Bibliófilos Extremeños, 2013. Si cette édition propose une traduction de la bulle et de l'office en espagnol, elle n'inclut pas le registre des Archives Secrètes qui permettrait d'interpréter les rapports entre la bulle et l'office.

<sup>7</sup> Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à notre travail : C. BATAILLE, « Birgitta quasi Beate Virginis sagitta ». *Le culte de la Vierge Marie en Suède de Sainte Brigitte à la Réforme, 1300-1530*, V. Gazeau (dir.), Université de Caen-Normandie, 2016, Thèse de doctorat en histoire, vol. 1, p. 384-387.

<sup>8</sup> Voir n. 6.

Depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le pontife ou les conciles tentent d'en faire une célébration universelle, sans succès. Après la décision de Sixte IV, les diocèses, cette fois, ont l'obligation formelle de célébrer la fête. Cependant, comme nous le verrons, il subsiste des incertitudes quant aux formulaires à employer, en particulier lorsqu'un usage local plus ancien fait concurrence aux formulaires imposés par le Saint-Siège. La généralisation de la fête de la Visitation reflète donc le degré d'obéissance aux autorités ecclésiastiques<sup>9</sup>. Elle montre également le principe de « réception » locale d'une transformation liturgique<sup>10</sup>. Yves Congar le définit ainsi :

Par « réception » nous entendons ici le processus par lequel un corps ecclésial fait sienne en vérité une détermination qu'il ne s'est pas donnée à lui-même, en reconnaissant, dans la mesure promulguée, une règle qui convient à sa vie. Il y a dans la réception autre chose que ce que les Scolastiques appellent obéissance : pour ces derniers, elle est l'acte par lequel un subordonné règle sa volonté et sa conduite par le précepte légitime d'un supérieur, par respect pour l'autorité de ce dernier. La réception comporte un apport propre de consentement, éventuellement de jugement, où s'exprime la vie d'un corps qui exerce des ressources spirituelles originales<sup>11</sup>.

La « réception » est donc comprise par le théologien comme une acculturation volontaire. Elle est rendue possible, selon lui, par la communion universelle. Il précise bien que la réception nécessite une volonté d'accepter la nouveauté prescrite par l'extérieur. Ce concept permet d'envisager la liturgie en tant qu'objet culturel, transmissible et donc, modifiable par ceux qui le reçoivent et se l'approprient.

La période v. 1480-1568 est caractérisée par l'adoption généralisée de l'imprimé comme moyen privilégié de production de livres liturgiques<sup>12</sup>. Les années 1480 marquent l'introduction des premières presses à imprimer et le début d'une importante vague d'impressions de livres liturgiques. L'année 1568 voit la promulgation pour l'Église universelle par Pie V d'un bréviaire romain approuvé par le concile de Trente<sup>13</sup>. Cette décision vise à harmoniser définitivement les usages liturgiques ; aussi pouvons-nous en faire

---

<sup>9</sup> Voir par exemple la remarque de J.-B. LEBIGUE : « ... l'illusion d'un droit strictement hiérarchique, où l'autorité papale entraînerait automatiquement l'adoption des offices qu'elle promulgue par des « instances inférieures », est un anachronisme qui ne résiste pas à l'examen ». J.-B. LEBIGUE, « Mos orandi. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Revue de l'histoire des religions*, n° 229:3, 2012, p. 349-373, spé. p. 359.

<sup>10</sup> Y. CONGAR, « La réception comme réalité ecclésiologique », *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, vol. 56:3, 1972, p. 369-403.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 370.

<sup>12</sup> Dans une bibliographie abondante, voir en particulier N. NOWAKOWSKA, « From Strassburg to Trent: bishop, printing, and liturgical reform in the 15th century », *Past & Present*, n° 213, 2011, p. 3-39.

<sup>13</sup> S. BÄUMER, *Histoire du bréviaire*, vol. 2, Paris, Letouzey & Ané, 1905, p. 191.

le *terminus ad quem* de cette étude. Durant la période 1480-1568, les impressions de livres liturgiques sont pour les évêques et les chapitres un moyen d'amender, d'homogénéiser ou de remplacer les bréviaires, missels ou manuels existants. Or, ces opérations sont souvent pour les autorités ecclésiastiques un puissant moyen de réforme<sup>14</sup>. L'incorporation de fêtes « nouvelles », comme la Visitation, ou l'adoption d'un formulaire en particulier, sont alors des témoins de ces entreprises.

À travers l'exemple de la fête de la Visitation, nous abordons donc deux thèmes : celui de la réception d'une fête instituée par l'autorité pontificale, avec les accommodements que cela suppose pour la liturgie locale, et celui de l'imprimé liturgique comme moyen d'uniformiser et d'homogénéiser la liturgie d'un diocèse ou d'une province. Ces deux thèmes articulent l'échelle européenne de la chrétienté et l'échelle locale du diocèse ou de la province.

Comme une analyse détaillée des conséquences de la réception des fêtes « nouvelles » à la fin du Moyen Âge dépasserait largement le cadre de cette étude, nous avons choisi de nous concentrer sur la fête de la Visitation, universellement prescrite en 1475 et que nous jugeons représentative des modalités de réception des nouvelles célébrations liturgiques.

De même, pour des raisons pratiques nous nous limiterons à l'étude des imprimés liturgiques<sup>15</sup> : une enquête approfondie nécessiterait d'explorer également les livres de la messe et de l'office manuscrits<sup>16</sup>.

Enfin, à titre d'exemple nous étudierons deux provinces ecclésiastiques : la province de Rouen (Normandie) et celle d'Uppsala (Suède). Très ancienne, la province de Rouen remonte au IV<sup>e</sup> siècle au moins. Celle d'Uppsala est beaucoup plus récente : 1164. L'intérêt méthodologique de comparer ces provinces en particulier réside autant dans leurs points communs que dans leurs différences.

Les provinces de Rouen et d'Uppsala ont d'abord en commun un même nombre de diocèses suffragants : six ; soit sept diocèses en comptant la métropole<sup>17</sup>. Les provinces suédoise et normande partagent aussi une certaine chronologie dans le domaine de l'édition liturgique. Les premières presses à imprimer sont introduites à Stockholm en 1483 et à Rouen

---

<sup>14</sup> N. NOWAKOWSKA, « From Strassburg to Trent », art. cit., *passim*.

<sup>15</sup> Voir à la fin de cette étude le corpus des imprimés consultés. Nous n'avons pas été exhaustif, faute d'avoir pu accéder notamment aux livres conservés dans les bibliothèques étrangères, par exemple, le *Missale Rothomagense* de 1499 conservé à la British Library (IC.43975) ou le *Breviarium Rothomagense* de 1480 détenu par l'Ushaw College à Durham et aujourd'hui conservé à l'Université de Durham.

<sup>16</sup> Ch. AVRIL s'est déjà chargé d'enquêter sur les livres de la messe dans sa thèse de doctorat : *Le culte marial en Normandie du XI<sup>e</sup> siècle au concile de Trente. Étude des sacramentaires et des missels*, V. Gazeau (dir.), Université de Caen Normandie, 2016.

<sup>17</sup> Pour Rouen : Avranches, Bayeux, Coutances, Évreux, Lisieux, Rouen, Sées. Pour Uppsala : Linköping, Skara, Strängnäs, Uppsala, Västerås, Växjö, Åbo. Ce dernier est situé en Finlande (Turku).

en 1485<sup>18</sup>. Les premières impressions liturgiques ont lieu en 1484 pour le *Missale Upsalense vetus* (Uppsala) et 1488 pour le *Missale Sagiense* (Sées)<sup>19</sup>. Dans un premier temps, ces livres liturgiques sont produits localement. Un deuxième point commun entre ces provinces réside dans l'influence de la tradition liturgique anglaise. En Normandie comme en Suède, on trouve des traces témoignant de cette influence<sup>20</sup>.

Au nombre des différences séparant les provinces d'Uppsala et de Rouen, on peut compter le grand nombre d'impressions de livres liturgiques réalisées pour la Normandie (une quarantaine), tandis que celles réalisées pour la Suède sont en nombre nettement plus modeste (I. Collijn en recense 15)<sup>21</sup>. Les impressions des livres normands sont la plupart du temps locales à l'exception de quelques livres produits à Paris. En Suède, on fait rapidement appel à des imprimeurs étrangers après 1490. En termes de marché de l'imprimé, la Normandie est très anglo-centrée, tandis que la Suède est tournée vers l'espace germanique<sup>22</sup>. Cela signifie que la production matérielle des livres s'inscrit dans les mêmes traditions culturelles que la liturgie qu'ils contiennent.

Une différence majeure survient lors de la diffusion de la Réforme. La Normandie reste dans le sein de l'Église catholique au début du XVI<sup>e</sup> (sans minorer l'existence de réformés très actifs dans cette province). La Suède se convertit officiellement à une forme locale de luthéranisme en 1527, bien que les premières décisions concernant le culte divin ne soient prises qu'à partir des années 1529-1535<sup>23</sup>.

En quoi la fête de la Visitation est-elle un témoin de la réception d'une fête « nouvelle » dans les provinces ecclésiastiques de Rouen et d'Uppsala entre 1480 environ et 1568 ?

---

<sup>18</sup> Sur les premiers imprimés en Suède, voir W. UNDORF, *From Guthenberg to Luther – Transnational print culture in Scandinavia 1450-1525*, Berlin, Humbolt-Universität zu Berlin, 2012, Thèse de doctorat de Philosophie, p. 83, ainsi que I. COLLIJN, *Sveriges Bibliografi Intill År 1600*, vol. I 1478-1530, Uppsala, Svenska litteratursällskapet, 1934-1938, *passim*. Concernant la Normandie, voir J.-D. MELLOTT, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730)*, Paris, École des chartes, 1993, p. 28-31 ; P. AQUILON, *Bibliographie normande. Bibliographie des ouvrages imprimés à Caen et à Rouen au seizième siècle*, Baden-Baden, Koerner, 1992, Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au seizième siècle. Fascicule hors série.

<sup>19</sup> *Missale Upsalense vetus*, Stockholm, Johann Snell, 1484 ; *Missale Sagiense*, Rouen, Guillaume Le Talleur, 1488.

<sup>20</sup> Pour la Suède : S. HELANDER, *Den medeltida Uppsalaliturgin. Studier i helgonlängd, tidegård och mässa*, Lund, Arcus, 2001, p. 19 ; voir aussi les contributions de K. D. HARTZELL et J. TOY dans J. BRUNIUS (dir.), *Medieval book fragments in Sweden. An international seminar in Stockholm, 13-16 November 2003*, Stockholm, KVHAA, 2005. Pour la Normandie : A.-R. GIRARD, « Imprimé en Caen : l'édition de langue anglaise en Normandie, 1490-1789 », *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 26, 1995 : Mélanges René Lepelley, p. 491-504.

<sup>21</sup> Normandie : R. AMIET, *Missels et bréviaires imprimés (supplément aux catalogues de Weale et Bohatta). Propre des saints*, Paris, CNRS, 1990. Suède : I. COLLIJN, *op. cit.*, p. ix et suiv. : *Generalregister*.

<sup>22</sup> Normandie : A.-R. GIRARD, *op. cit.*, *passim* ; Suède : W. UNDORF, *op. cit.*, p. 59-60 et 92.

<sup>23</sup> Voir Å. ANDREN, « Reformationskyrkorna gudstjänstliv », dans C.-G. ANDRÉN (dir.), *Reformationen i Norden. Kontinuitet och förnyelse*, Lund, Gleerup, 1973, p. 159-171.

Cette étude se propose d'examiner cette question au moyen d'une comparaison des imprimés liturgiques.

Nous considérerons d'abord la présence de la fête dans les imprimés normands, puis suédois, ce qui permettra d'évoquer également la spécificité de la fête de la Visitation et de sa réception locale. Nous terminerons par l'examen des enjeux spirituels posés par la réception de la fête de la Visitation.

## LA VISITATION DANS LA PROVINCE DE ROUEN

Dans la province de Rouen, la fête de la Visitation ne semble pas être présente avant 1475. Cela est difficile à vérifier compte tenu de l'absence de synthèse sur la liturgie régionale, comme cela existe parfois ailleurs<sup>24</sup>. La liturgie mariale en particulier a fait l'objet d'une thèse de doctorat récente qui n'examine toutefois que les missels et les sacramentaires et laisse donc de côté la liturgie de l'office<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Pour ne prendre que ces exemples, pour l'Angleterre, R. PFAFF, *The Liturgy in Medieval England. A History*, Cambridge, CUP, 2009 ; pour la Suède : S. HELANDER, *Den medeltida Uppsalaliturgin*, *op. cit.*

<sup>25</sup> Ch. AVRIL, *op. cit.*

Tableau 2. Apparition de la fête de la Visitation dans les diocèses normands

	Avranches	Bayeux	Coutances	Évreux	Lisieux	Rouen	Sées
<b>Visitation</b>	Missel imprimé de 1506 : fête au 1 <sup>er</sup> avril	Missel imprimé de 1501 : fête au 2 juillet dans le calendrier et en messe additionnelle dans le propre des saints	1499. La fête serait dans un calendrier de missel (Ch. Avril) ou de bréviaire (ISTC). Le bréviaire de Coutances de 1499 de la BnF ne contient pas la fête.	Missel imprimé de 1527 : fête au 2 juillet, dans le calendrier et le propre des saints	Missel imprimé de 1517 : fête en fin de volume	1475. Proposition de célébration au chapitre. Sans suite	1488. Décision de célébration. La fête est présente dans le missel imprimé
	Missel imprimé de 1534 : fête au 1 <sup>er</sup> avril		Missel imprimé de 1524 : fête dans les messes additionnelles	1532. Fondation d'une chapelle de la Visitation	Missel imprimé de 1547 : Disparition de la fête (Ch. Avril)	1481. Deux donations en faveur de La Visitation	
			Missel imprimé de 1558 : la fête au propre des saints	Bréviaire imprimé de 1545 : fête au propre des saints, le 2 juillet		1546. Le chapitre décide le financement de la fête	
						Bréviaire imprimé de 1577. fête au calendrier	

Les premiers livres liturgiques imprimés pour les diocèses normands apparaissent sans doute vers le milieu des années 1480. Selon les ouvrages de bibliographie ou les bases de données, des dates variables d'apparition sont avancées. Le livre le plus ancien semble être un bréviaire de Rouen conservé à Durham et imprimé vers 1480, d'après la base *Incunabula Short Title Catalog* (ISTC). Cette référence est présente également dans les compilations bibliographiques plus anciennes de H. Bohatta et d'U. Chevalier<sup>26</sup>. Toutefois, le livre n'est pas mentionné par la compilation récente dirigée par A. Pettegree et M. Walsby<sup>27</sup>. Un missel rouennais des années 1480 est indiqué par Weale, sans certitude quant à son existence

<sup>26</sup> *Breviarium Rothomagense*, Paris ou Rouen, Louis Martineau ?, 1480, ISTC ib01177400. H BOHATTA, *Bibliographie der Breviere*, Leipzig, K. W. Hiersemann, 1937. Il cite le livre par sa référence dans le GW : 5437-41 ; U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Âge : topo-bibliographie*. Vol. 1, A-J, Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie montbéliardaise, 1894-1903, col. 2627.

<sup>27</sup> A. PETTEGREE & M. WALSBY (dir.), *French Books III & IV. Books published in France before 1601 in Latin and Languages other than French, A-G*, Leyde/Boston, Brill, 2012, p. 644 pour les bréviaires de Rouen. Le livre conservé à Durham n'a pas été consulté. Pour les missels, le plus ancien cité est bien le missel imprimé pour le diocèse de Sées en 1488.



puisqu'il précise que le colophon est celui du missel imprimé de 1491<sup>28</sup>. Un autre bréviaire de Rouen, cette fois conservé à Munich, daterait d'environ 1487-1490. Cependant, il ne s'agit que d'un fragment – il n'y a que l'office de l'Annonciation, aussi est-il difficile d'affirmer avec certitude la date de publication de ce livre<sup>29</sup>. Dans la compilation d'Édouard-Benjamin Frère, le bréviaire imprimé de Rouen de 1491 est le plus ancien<sup>30</sup>. C'est également l'impression d'Armand Collette<sup>31</sup>.

N'ayant pu examiner le livre de 1480 conservé à Durham, il nous faut donc considérer l'année 1491 comme étant celle des premières impressions fiables de livres liturgiques pour ce diocèse<sup>32</sup>.

Le même problème se pose pour les fragments d'un bréviaire de Bayeux conservés à Caen et datés d'environ 1480-1485<sup>33</sup>. Ce sont essentiellement des missels qui sont d'abord imprimés dans les diocèses normands : le missel de Sées en 1488 ; celui de Rouen de 1491, déjà mentionné ; celui d'Évreux de 1497 ; les bréviaires et missels de Coutances de 1499 ; le missel de 1501 pour Bayeux ; le missel de 1504 pour Lisieux ; le bréviaire de 1504 et le missel de 1505 pour Avranches<sup>34</sup>.

---

<sup>28</sup> W. H. I. WEALE, *Bibliographia liturgica. Catalogus missalium ritus latini ab anno MCCCCLXXIV impressorum*, Londres, Quaritch, 1886, p. 171.

<sup>29</sup> Munich, BSB, Ink-B 904, *Breviarium Rothomagense*, Rouen, Guillaume Le Talleur, 1487-1490 ?, ISTC ib01177500. Visible en ligne : [http://inkunabeln.digitale-sammlungen.de/Ausgabe\\_B-904.html](http://inkunabeln.digitale-sammlungen.de/Ausgabe_B-904.html).

<sup>30</sup> É.-B. FRÈRE, *Manuel du bibliographe normand*, tome 1, Rouen, A. Le Brument, 1858, p. 149.

<sup>31</sup> A. COLLETTE, *Histoire du bréviaire de Rouen*, Rouen, Mégard, 1902, p. 74.

<sup>32</sup> Paris, BnF, B 229, *Breviarium Rothomagense*, Rouen, Guillaume Le Talleur puis Martin Morin, 1491 ; Rouen, BM Inc g 33, *Missale Rothomagense*, Paris, Jean Du Pré, 1491.

<sup>33</sup> Caen, BM, Rés. FNC 541 (2), *Breviarium Baiocense*, Paris ou Rouen, Imprimeur du *Breviarium Rothomagense* [sic.], vers 1480-1485, ISTC ib01147330. Il ne reste que trois feuillets, ayant servi de reliure au *Quincuplum Psalterium*, Rouen, P. Olivier pour M. Angier à Caen, 1515. Trois offices de la fin du mois de juillet sont préservés : sainte Anne, saint Exupère, saint Pierre-aux-liens. Ce livre est cité par A. GIRARD, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. 4, *Bibliothèques de la Région Basse-Normandie*, Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, 1984.

<sup>34</sup> Dans l'ordre chronologique, les premiers livres liturgiques imprimés pour les diocèses normands sont : Paris, BnF, B. 927, *Missale Sagiense*, Rouen, Guillaume Le Talleur, 1488, ISTC im00717850. Ce livre a été numérisé, mais il n'est consultable qu'à l'intérieur de la BnF ; Paris, BSG, OEXV 477 RES, *Missale ad usum ecclesie Ebrouicensis*, Rouen, Martin Morin, 1497. En ligne : <https://archive.org/details/OEXV477> ; Paris, BnF Rés. B 27932, *Breviarium Constantiense. Pars estivalis*, Rouen, Jean Le Bourgeois pour Pierre Regnault, 1499 ?, ISTC ib01158330 ; Paris, Arsenal, Fol.-T-678, *Missale ad usum insignis ecclesie Bajocense*, Rouen, Jean Mauditier, Pierre Olivier et Pierre Regnault, 1501 ; Paris, BnF B 27923, *Missale Lexoviense*, Caen, Pierre Regnault, 1504. En ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k857697c> ; Paris, BnF, D-39107 (1), *Breviarium Abrincense* (frag.), Paris, Jean Petit, 1504 ; Paris, BnF B 1786, *Missale ab usum insignis ecclesie Abrincensis*, Rouen, Martin Morin, 1505 (= 1506 n.s.), *Universal Short-Title Catalog* (USTC) n° 111291. Le missel de Coutances (1499) n'a pas pu être consulté pour cette étude.

Ce matériel liturgique est inégalement pourvu en fêtes mariales récentes. La fête de la Visitation est la fête la plus souvent présente. Elle apparaît tardivement dans la province ecclésiastique de Rouen, en tout cas dans les livres liturgiques imprimés<sup>35</sup>.

La Visitation est d'abord contenue dans le Missel de Sées de 1488. Dans le calendrier, la fête est notée au 2 juillet ; la rubrique précise que le formulaire se trouve après le sanctoral<sup>36</sup>. Il s'agit donc d'une introduction récente. Le formulaire, qui débute par l'introït marial *Gaudeamus*, contient par ailleurs des prières peu communes dans les fêtes mariales normandes<sup>37</sup>. C'est une particularité, car nous ne connaissons de correspondance pour ces prières que dans deux fragments manuscrits suédois<sup>38</sup>. Les formulaires de ces deux fragments partagent avec le formulaire de Sées les oraisons et l'offertoire. Le fragment MPO Fr 4044 a également en commun avec le formulaire de Sées le verset alléluatique<sup>39</sup>. Nous ne savons pas expliquer cette correspondance. Le formulaire de Sées propose également deux offertoires, au choix : « *Ave Maria gracia plena* » et « *Felix namque* ». Cette alternative est proposée aussi dans le missel de 1496. Dans celui de 1500, l'alternative est supprimée<sup>40</sup>. Choisir « *Felix namque* » pour l'offertoire revient à insister davantage sur la dimension de miséricorde mariale : Marie est dite « issue du soleil de justice, le Christ notre Dieu », tandis que l'offertoire « *Ave Maria* » met l'accent sur l'incarnation. Le formulaire de 1500 est également transformé : il inclut des chants (verset d'alléluia et communion) empruntés à la messe prescrite par Sixte IV en 1475<sup>41</sup>.

---

<sup>35</sup> Les livres rouennais examinés sont : Rouen, BM, Inc g 33, *Missale Rothomagense*, Paris, Jean Du Pré, 1491 ; Paris, BnF, B 229 = Rouen, BM, Inc. G 34, *Breviarium Rothomagense*, Rouen, Le Talleur puis Martin Morin, 1491 ; Paris, BnF, Velins-1656, *Breviarium Rothomagense, Pars hiemalis*, Rouen, Jean Le Bourgeois, 1492 ; Paris, BSG, OEXV 664 RES, *Missale Rothomagense*, Rouen, Martin Morin, 1495 ; Rouen BM, Inc. g 74, *Missale Rothomagense*, Rouen, Martin Morin pour Jean Richard, 1499 ; Rouen, BM, Inc. g 118, *Missale Rothomagense*, Paris, Jean Petit, 1527 ; Rouen, BM, Inc. g 117, *Missale Rothomagense*, Paris, François Regnault ; Rouen, Guillaume Bavent, Nicolas Le Roux, Jean Mallard, 1538.

<sup>36</sup> *Missale Sagiense*, 1488 : « *Visitatio Beate Marie quare missam post officia sanctorum* ».

<sup>37</sup> Il s'agit de la collecte « *Deus qui presentem festivitatem in Iesu Christi filii tui et Marie virginis Matris eius laudibus venerari fecisti etc.* » (*Corpus orationum* n° 1914), de la secrète « *Salutaris victime oblationem tibi Deus pater etc.* » (*Corpus orationum* n° 5274), de la post-communion « *Refecti et renovati sacrosancte celestis alimonie abulo immensam clementiam tuam etc.* » (*Corpus orationum* n° 50054). Voir E. MOELLER, J.-M. CLEMENT, B. COPPIETERS-T WALLANT (éd.), *Corpus orationum*, 12 vol., Turnhout, Brepols, 1992-2003, CSSL, n° 160, 160A, 160B, 160C, 160D, 160E, 160F, 160G, 160H, 160I, 160J, 160K.

<sup>38</sup> Stockholm, Riksarkivet, MPO Fr. 4044 et Fr. 11145, deux fragments de missels manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle. L'offertoire en commun avec le missel de Sées est « *Ave Maria gracia plena* ». Voir R.-J. HESBERT (éd.), *Antiphonale Missarum Sextuplex*, Bruxelles, Vromant, 1935, n° 5, n° 7b, n° 33.

<sup>39</sup> Il s'agit de « *Ave stillans melle alvearium* ». Voir Cl. BLUME et G. M. DREVES (éd.), *Analecta Hymnica Medii Aevi*, Leipzig, R. Reisland, 1886-1922, vol. 48, n° 395 (par la suite, AH).

<sup>40</sup> Paris, BSG, OEXV 486. L'offertoire « *Felix namque* » est sélectionné.

<sup>41</sup> Voir le tableau 1.

Dans le missel de 1548, cette configuration hybride, entre formulaire local et formulaire prescrit par Rome, est conservée<sup>42</sup>. Il faut donc voir dans ce formulaire une certaine acculturation de la liturgie locale à la prescription universelle<sup>43</sup>. Une autre particularité des missels de 1500 et de 1548 consiste en la présence d'une séquence, « *Missus Gabriel de celis* », que l'on retrouve dans la plupart des autres livres normands<sup>44</sup>. Il semblerait d'ailleurs que ce chant ait été composé dans la province<sup>45</sup>. C'est un indice de l'appropriation de la fête dans les traditions liturgiques normandes.

Les livres rouennais ne contiennent jamais la fête de la Visitation. Une seule exception laisse planer le doute : le deuxième bréviaire imprimé en 1491, à Paris par P. Levet et conservé à Rouen comporte une annotation manuscrite au calendrier ajoutant la Visitation au 2 juillet. Mais le livre ne contient pas l'office et il est difficile de déterminer la date de l'ajout au calendrier<sup>46</sup>.

À Bayeux, dans le missel de 1501, la Visitation est inscrite dans le calendrier, mais également dans le colophon qui précise les messes votives présentes dans le livre<sup>47</sup>. La fête est rubriquée dans le calendrier, au 2 juillet ; il est précisé que la fête est à la fin du livre. La rubrique du formulaire répète que le jour de la célébration est bien le 2 juillet<sup>48</sup>. Cela n'est pas toujours le cas<sup>49</sup>. Cette précision, combinée au fait que la fête n'est pas intégrée dans le Propre des saints, suggère une fête d'adoption récente. Comme elle n'a pas été ajoutée après l'impression, la fête est en cours de diffusion. Le formulaire est celui de la messe de la Visitation de Sixte IV. Deux ans plus tard, le missel imprimé à Rouen contient toujours la fête avec la même précision au calendrier. Le formulaire est le même<sup>50</sup>.

---

<sup>42</sup> Paris, Arsenal, Fol.-T-731. Le formulaire est bien présent dans le sanctoral du missel de 1548 et non pas seulement dans le calendrier.

<sup>43</sup> La messe de Sixte IV est éditée dans R. LIPPE (éd.), *Missale romanum Mediolani, 1474*, Londres, Henry Bradshaw Society, 1899, vol. 2, p. 209-210.

<sup>44</sup> Les autres livres contenant la séquence sont : les missels imprimés d'Avranches de 1505 et 1534 ; ceux de Bayeux de 1501 et 1503 ; celui de Coutances de 1524 ; celui de Lisieux de 1517.

<sup>45</sup> AH, *op. cit.*, vol. 39, n° 39.

<sup>46</sup> Rouen, BM, Inc. g 37, *Breviarium Rothomagense*, Paris, P. Levet pour Guil. Bernard à Rouen, 1491.

<sup>47</sup> *Missale Baiocense*, 1501 : « *Missale ad usum insignis ecclesie Baiocense peroptime ordinatum ac complectum cum additione plurium missarum, videlicet de visitatione beate Marie (etc.)* ».

<sup>48</sup> *Ibid.*, « *In festo visitationis beate Marie virginis quod celebratur secunda die iulii* ».

<sup>49</sup> Voir F. G. HOLWECK, *Fasti mariani, sive calendarium festorum sanctae Mariae Virginis deiparae. Memoriis historicis illustratum*, Fribourg-en-Brisgau, Sumptibus Herder, 1892, p. 127-129 pour des exemples de célébration à des dates différentes du 2 juillet.

<sup>50</sup> Caen, BM, RES A 329, *Missale secundum usum ecclesiae Baiocensis*, Rouen, Petrus Violette, 1503.

Les livres pour Avranches incluent la fête, mais au 1<sup>er</sup> avril<sup>51</sup>. C'est original sans être extravagant : compte tenu du grand nombre de fêtes portées au calendrier de certains diocèses, il est parfois difficile d'ajouter de nouvelles fêtes. Le chapitre à l'origine de la nouvelle fête choisit généralement un jour disponible en fonction du thème de la fête. Pour la Visitation, cela se traduit le plus souvent par une proximité avec le cycle pascal, avec la Saint-Jean-Baptiste, avec la Sainte-Élisabeth... Le bréviaire de 1504 conservé à la BnF est très fragmentaire puisque seuls subsistent le calendrier et un *Quodlibet* en rapport avec la dévotion du rosaire, œuvre du Dominicain Michel François († 1502)<sup>52</sup>. Ces fragments sont cependant suffisants pour noter la présence de la fête de la Visitation au 1<sup>er</sup> avril. Le missel de 1505 la contient également, au calendrier comme au Propre des saints. Il s'agit à nouveau de la messe de Sixte IV. Les deux livres ont été commissionnés ensemble par l'évêque d'Avranches, Louis de Bourbon (1485-1510)<sup>53</sup>. Le missel de 1534 contient toujours la fête au 1<sup>er</sup> avril, avec un formulaire identique<sup>54</sup>. Dans le calendrier du bréviaire de 1548, on constate la présence maintenue de la Visitation au 1<sup>er</sup> avril<sup>55</sup>. Comme le livre ne contient que la partie d'été, nous ne disposons pas d'un office pour cette fête.

Dans les missels de Lisieux, la Visitation est absente dans l'édition de 1504. En revanche, elle figure dans celle de 1517. C'est à nouveau la messe de Sixte IV qui est retenue. Elle figure parmi les fêtes additionnelles et la rubrique précise qu'il faut la célébrer le 2 juillet, témoignant ainsi de son adoption récente.

La fête de la Visitation n'est pas inscrite dans le missel d'Évreux de 1497<sup>56</sup>. En revanche, elle est présente dans le missel de 1527 au 2 juillet : la messe retenue ne ressemble pas à celles trouvées ordinairement en Normandie. Elle est plus proche de formulaires danois

---

<sup>51</sup> Paris, BnF, B 1786, *Missale ab usum insignis ecclesie Abrincensis*, Rouen, Martin Morin, 1505 (= 1506 n.s.) ; Avranches, BM, FPi 116, *Missale ab usum ecclesie Abrincensis*, Rouen, Richard Hamilton, 1534. Cette particularité avait été également remarquée par F. G. HOLWECK, *op. cit.*, p. 128 : « *Abrincis is Gallia die 1. Aprilis; qua die montes conscendit Maria, et ab anno dumtaxat 1698 in novo breviario Abrincensi signatur die 2. Juli* ».

<sup>52</sup> Plusieurs versions de la *Determinatio* quodlibétique de Michel François ont circulé à partir de 1476 : GW 9 Sp. 86a (version abrégée) et GW 10257 (ISTC if00294900).

<sup>53</sup> Vincent Tabbagh ne cite que le missel : V. TABBAGH, « Le testament de Louis de Bourbon-Vendôme, évêque d'Avranches (1510) », *Tabularia*, « Documents », n°14, 2014, p. 6. Émile-Auber Pigeon mentionne le bréviaire comme perdu : É.-A. PIGEON, *op. cit.*, p. 10. L'attribution à Avranches des fragments de la BnF est pertinente ; elle est établie à partir d'une note contenue au mois de mars du calendrier : « *Nota quod a die dominica in Ramis palmarum usque post dominicam de Quasimodo non tenetur ordinarie jurisdictio ecclesie Abrincensis* ».

<sup>54</sup> Avranches, BM, FPi 116, *Missale ab usum ecclesie Abrincensis*, Rouen, Richard Hamilton, 1534.

<sup>55</sup> BSG, 8 BB 755 INV 928 RES, *Breviarium ad usum ecclesie Abrincensis*, Paris, ex officina Yolande Bonhomme, 1548.

<sup>56</sup> Jean Fournée affirmait en 1976 que la fête était inscrite dans le missel de 1497, ce qui n'est pas le cas : J. FOURNÉE, *Le culte populaire et l'iconographie des saints en Normandie*, vol. 2 *Le culte populaire et l'iconographie de la Sainte-Vierge en Normandie*, t. 1 *Répertoires*, Avranches, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, 1976, Numéro spécial des Cahiers Léopold Delisle, p. 240.

et suédois<sup>57</sup>. On trouve cette célébration également dans le bréviaire de 1545, toujours au 2 juillet. La rubrique précise d'ailleurs cette date. Le formulaire de l'office retenu est celui de Sixte IV. On le reconnaît aisément aux lectures de matines, qui reprennent exactement le texte de la bulle<sup>58</sup>.

Les bréviaires de Coutances, celui de 1499 et l'*exemplar* non daté conservé à la BnF, ne contiennent pas non plus la fête<sup>59</sup>. Cependant, le missel imprimé en 1524 la propose parmi les fêtes additionnelles. Le calendrier, au 2 juillet, indique clairement que le formulaire est à la fin du livre<sup>60</sup>. Encore une fois, c'est la messe de Sixte IV qui est retenue.

Au total, on constate que la fête de la Visitation prescrite dès 1475 est introduite tardivement (extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle-premier tiers du XVI<sup>e</sup>) dans les imprimés liturgiques normands. L'examen des différents livres de chaque tradition permet de révéler les évolutions dans les traditions liturgiques normandes. Le seul office conservé dans les livres examinés est celui de Sixte IV. Le bréviaire d'Évreux le proposant est tardif (1545) bien que ce soit le plus ancien bréviaire imprimé conservé pour ce diocèse. Il suggère malgré tout une volonté de conformation des liturgies locales aux usages romains. Tous les autres témoins sont des missels. La messe prescrite par le pontife est très majoritairement utilisée pour la fête de la Visitation.

Lorsque des comparaisons sont possibles avec des livres imprimés ultérieurement, on constate une introduction mesurée, par étapes, de la fête. La mention, fréquente, de la date à laquelle célébrer la fête, ainsi que sa présence parmi les formulaires votifs suggèrent son instauration récente. L'omniprésence des formulaires de Sixte IV marque l'influence majeure des décisions du pape sur la liturgie des diocèses normands. Le même phénomène est d'ailleurs observable dans la province ecclésiastique d'Uppsala.

---

<sup>57</sup> On trouve notamment un formulaire très proche dans le missel imprimé de Lund de 1514 : B. STRÖMBERG (éd.), *Missale Lundense av år 1514. Faksimiledition*, Malmö, Laurentius Petri Sällskapet, 1946. Des manuscrits reflétant la tradition du diocèse suédois de Linköping, proche d'ailleurs de celle de Lund, présentent également de fortes similarités : MPO Fr Fr 26035 ; Uppsala, Universitetsbibliotek, C 420 ; C 427 ; C 439 ; C 428.

<sup>58</sup> L'incipit de ces lectures est : « *Hodierna festivitatis ratio atque causa, dilectissimi, devotionem vestram latere non potest* ». Pour une édition de la bulle, voir *supra* n. 6.

<sup>59</sup> Paris, BnF, Rés. B. 27932 (pour le bréviaire de 1499) et BnF B 27992 (pour le bréviaire non daté, attribué à Coutances).

<sup>60</sup> En dépit de l'affirmation de Ch. AVRIL, qui semble l'avoir oubliée, *op. cit.*, p. 541.

## LA VISITATION DANS LA PROVINCE D'UPPSALA

Les études sur la liturgie médiévale suédoise sont plus nombreuses que celles sur la Normandie<sup>61</sup>. Les imprimés liturgiques y tiennent une place considérable, tandis que les témoins manuscrits sont, comparativement à d'autres régions de la chrétienté, plutôt rares. Par ailleurs, du fait de la Réforme, les livres n'ont généralement pas été édités à plusieurs reprises. Seul le missel d'Uppsala connaît deux éditions : le *Missale Upsalense vetus* (1484) et le *Missale Upsalense novus* (1513)<sup>62</sup>. Le diocèse d'Uppsala dispose également d'un bréviaire, imprimé en 1496<sup>63</sup>. Mis à part ce diocèse, seul le diocèse de Strängnäs possède à la fois un missel et un bréviaire imprimés<sup>64</sup>. Les autres diocèses n'ont pas les deux livres :

À Linköping, un bréviaire est imprimé en 1493, mais pas de missel<sup>65</sup>. On ignore encore si un tel livre a été imprimé. À Skara, le bréviaire imprimé en 1498 comporte aussi de nombreuses messes<sup>66</sup>. De Västerås, on a conservé un bréviaire imprimé en 1513 et un graduel imprimé en 1493<sup>67</sup>. Enfin, à Åbo (Turku), le diocèse finlandais alors dépendant de la province suédoise, seul un missel a été imprimé en 1488<sup>68</sup>. Il n'y pas eu de bréviaire car ce diocèse utilise depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle la liturgie de l'Ordre des Prêcheurs : les bréviaires dominicains locaux sont quasiment interchangeables avec ceux de la tradition finlandaise.

---

<sup>61</sup> Un certain renouveau dans les études sur la liturgie médiévale était notable dans les années 2000 ; malheureusement, les principaux acteurs de ces recherches (A. Härdelin, S. Helander) sont aujourd'hui décédés. Voir par exemple ALF HÄRDELIN, *Kult, kultur och kontemplation. Studier i medeltida svenskt kyrkoliv*, Skellefteå, Artos, 1998 ; HÄRDELIN, *Världen son yta och fönster. Spiritualitet i medeltidens Sverige*, Stockholm, ReM, 2005 ; S. HELANDER, *Den medeltida Uppsalaliturgin*, op. cit.

<sup>62</sup> *Missale Upsalense vetus*, Stockholm, Johann Snell, 1484, ISTC im00730000 ; *Missale Upsalense novus*, Bâle, Jakob von Pforzheim, 1513.

<sup>63</sup> *Breviarium Upsalense*, Stockholm, Johannes et Anna Fabri Smedh, 1496, ISTC ib01187000. En ligne : <https://archive.org/details/OEXV822>.

<sup>64</sup> *Missale Strengnense*, Stockholm, Bartholomeus Ghotan, 1487, ISTC im00722000 ; *Breviarium Strengnense*, Stockholm, Johannes Fabri Smedh, 1495, ISTC ib01183000.

<sup>65</sup> *Breviarium Lincopense*, Nuremberg, Georg Stuchs, 1493, ISTC ib01164000. Voir la version éditée par Knut Peters : K. PETERS (éd.), *Breviarium Lincopense*, 4 vol., Lund, Laurentius Petri sällskapet, 1950-1955. Il est indispensable d'utiliser en complément S. KROON, *Breviarium Lincopense 1493. De förlorade partierna*, Lund, Gleerup, 1951 et de se reporter à l'original car l'édition de Peters comporte des erreurs.

<sup>66</sup> *Breviarium Scarense*, Nuremberg, Georg Stuchs, 1498, ISTC ib01179000. Une édition en fac-similé est disponible depuis quelques années : C. PAHLMLAD (éd.), *Breviarium Scarense (1498). Faksimil efter exemplaret i Uppsala universitetsbibliotek*, Skara, Stiftelsen Skaramissalet, 2011. Toutefois, il faut se reporter malgré tout à l'exemplaire de la Kungliga Biblioteket car certaines pages manquent dans l'exemplaire reproduit en fac-similé.

<sup>67</sup> *Breviarium Arosiense*, Bâle, Jakob von Pforzheim, 1513 ; *Graduale Arosiense*, Lübeck, Stephan Arndes, 1493, ISTC ig00333000. Ce graduel a été reconstitué à partir de nombreux fragments et édité par Toni Schmid : T. SCHMID (éd.), *Graduale arosiense impressum*, Lund, Berlingska, 1959-1965.

<sup>68</sup> *Missale Aboense*, Lübeck, Bartholomeus Ghotan, 1488, ISTC im00644000. Ce livre a été édité : M. PARVIO (éd.), *Missale Aboense secundum ordinem fratrum praedicatorum 1488*, Porvoo, WSOY, 1988.

Malgré un intérêt certain pour les imprimés liturgiques suédois, peu de travaux concernent le culte marial et en particulier les fêtes les plus récentes. Or, ces célébrations révèlent particulièrement bien l'influence des Brigittins sur la liturgie de la province d'Uppsala ou les mécanismes de transmission des éléments culturels. La fête de la Visitation est reçue de façon plus conventionnelle jusque dans les années 1420. La fête y apparaît très certainement en 1391<sup>69</sup>. En 1402, la fête est utilisée pour dater un acte ; on précise alors quel jour a lieu cette célébration<sup>70</sup>. En dehors de ces éléments de datation, les premières traces de la Visitation en Suède se rencontrent dans les actes de synodes.

Au concile provincial réuni à Arboga en 1412, la Visitation sera désormais célébrée dans toute la province au plus haut degré de festivité. Cela sous-entend que jusque-là, la fête est déjà célébrée, mais pas nécessairement dans tous les diocèses ni au degré le plus élevé. En 1412, on ne mentionne pas d'office ou de messe particulière : chaque diocèse ou chaque ordre peut décider quelle liturgie déployer pour célébrer la Visitation. Une décision de 1417 vise à harmoniser les pratiques : le concile, de nouveau à Arboga, indique clairement quel office doit être chanté : « De la même manière nous établissons que l'office *Sacerdos novae gratie* sera chanté dorénavant pour la fête de la Visitation de la sainte Vierge Marie dans toute la province d'Uppsala, sauf si l'on en trouve un meilleur »<sup>71</sup>.

La fête est donc implantée depuis presque un siècle au moment de l'impression des livres suédois : il n'est pas surprenant de la trouver dans ces ouvrages. En revanche, on distingue rapidement une différence entre la norme, telle qu'elle est édictée par les conciles provinciaux et la réalité des traditions diocésaines. Tous les missels, ainsi que le bréviaire imprimé de Skara, contiennent des formulaires pour la fête de la Visitation. De nombreuses variations sont perceptibles dans les pièces utilisées, en particulier les chants (Offertoire et verset d'alléluia) et les prières (collecte et complète). Plus important encore, certains chants ont été produits en Suède et ne sont utilisés que dans les diocèses où ils ont été composés, comme nous le verrons bientôt. La singularité la plus notable est contenue dans le missel imprimé de Strängnäs. Il propose deux messes pour la fête : sa version de la messe « *Gaudeamus* » et la messe de Sixte IV, « *Transite ad me omnes* ».

---

<sup>69</sup> S. HELANDER (éd.), *Ordinarius Lincopensis*, Lund, Gleerup, 1957, p. 42, n. 5 ; L. Fr. RÄÄF, *Samlingar och anteckningar till en beskrifning öfver Ydre härad i Östergötland*, vol. 1, Linköping, C. F. Ridderstad, 1856, p. 201-203, n° 60. Le document est enregistré dans la base SDHK (Svenskt Diplomatariums HuvudKartotek) sous le numéro 13913, et dans les FMU (Finlands Medeltids Urkunder), n° 1000. La base SDHK rassemble les notices de tous les fragments médiévaux suédois : <https://sok.riksarkivet.se/SDHK> ; les FMU sont une appellation ancienne pour les fragments conservés en Finlande, dont les notices peuvent être consultés sur cette page : <http://fragmenta.kansalliskirjasto.fi/ohje/>.

<sup>70</sup> « ... et proximum festum visitacionis beate Marie virginis, quod occurrit in crastino octave nativitatis Johannis baptiste », SDHK 15953 (SD 241).

<sup>71</sup> SDHK 18993 (SD 2408). Voir H. REUTERDAHL (éd.), *Statuta synodalia veteris ecclesiae sveogothicae*, Lund, Berling, 1841, p. 112, chap. 17 : « *Item statuimus quod historia Sacerdos nove gratie cantetur deinceps de visitacione beate Marie virginis per totam provinciam Upsalensem, donec alia ista melior poterit reperiri* ».

La présence des deux messes, au choix, fait écho au formulaire du missel de Sées de 1488, où l'offertoire était au choix du célébrant. Le missel de Strängnäs (1487) comme celui de Sées suggèrent dans les deux cas soit une adoption récente de la Visitation dans les diocèses, soit l'intervention d'une autorité ecclésiastique (Saint-Siège ou concile) imposant un formulaire en concurrence avec la liturgie locale.

Plusieurs formulaires suédois empruntent des pièces à la messe de Sixte IV ou à celle d'Urbain VI<sup>72</sup>. Certaines pièces proviennent des messes prescrites par les deux papes ; d'autres sont composées localement, comme les séquences. Parmi celles-ci, plusieurs sont uniques. Ainsi, « *Osculetur nos dilectus* » n'est employée qu'à Västerås<sup>73</sup>. À Strängnäs et dans le *Missale Upsalense novus*, on emploie « *Leta celi hierarchia* », une séquence inédite et propre à ces diocèses<sup>74</sup>. Le *Missale Upsalense novus* propose encore une autre séquence que l'on trouve également dans les missels manuscrits de Linköping : « *Presens dies refulget* »<sup>75</sup>.

Le statut de la Visitation défini par les conciles provinciaux d'Arboga n'a pas fait l'objet d'amendements ultérieurs. On pourrait donc s'attendre à trouver l'office prescrit, « *Sacerdos nove graciae* », dans tous les bréviaires imprimés<sup>76</sup>. Ce n'est pas le cas. Trois offices principaux, sans compter les offices préférés par les ordres religieux, sont utilisés en Suède pour la fête de la Visitation. « *Sacerdos nove graciae* » est contenu dans les imprimés de Skara et de Västerås. Ces livres contiennent tous deux les mêmes leçons, dont on retrouve aussi des extraits dans l'octave de la fête du bréviaire imprimé de Linköping. Le fait que les leçons ne soient pas identifiées, ainsi que leur présence dans l'office « *Sacerdos nove graciae* », propre à la Suède, suggère une origine locale. Un autre indice est donné par les leçons de la première férie de l'octave dans le bréviaire de Västerås, qui mentionne Brigitte de Suède<sup>77</sup>.

Un autre office de la Visitation rencontré en Suède dans les bréviaires imprimés est composé à Rome par le cardinal bénédictin Adam Easton (vers 1330-1397), probablement à la

---

<sup>72</sup> R. LIPPE (éd.), *op. cit.*, vol. 2, p. 208-209.

<sup>73</sup> D'après T. SCHMID (éd.), *Graduale Arosiense impressum, op. cit.*, p. 6. Le texte de la séquence est édité par G. E. KLEMMING (éd.), *Latinska sånger fordome använda i svenska kyrkor, kloster och skolor. Piae cantiones. Treenigheten, Jesus Christus, Helge And., Jungfru Maria*, Stockholm, Nordstedt, 1886, p. 158-161.

<sup>74</sup> AH, vol. 54, n° 195.

<sup>75</sup> Le texte de la séquence est édité dans R. GEETE (éd.), *Jungfru Marie Örtagård. Vadstenanunnornas veckoritual i svensk öfversättning från år 1510*, Stockholm, Norstedt, 1895, p. 265 et aussi dans AH, vol. 42, n° 55.

<sup>76</sup> AH, vol. 24, n° 36, p. 114.

<sup>77</sup> La sainte mystique Brigitte de Suède (1303-1373) est une figure majeure de la spiritualité du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette aristocrate suédoise a fondé un ordre religieux, l'Ordre du Saint-Sauveur ou Brigittins, voyagé en Terre sainte, rencontré le pape et laissé un corpus d'environ 700 révélations. Elles consistent en des observations sur la condition humaine que la sainte juge décadente, et en une critique parfois acerbe de l'Église assortie d'un appel à la réforme. Elles sont aussi un témoignage d'une dévotion très intime envers l'humanité du Christ et source d'une relation très complexe d'identification avec la Vierge.



demande du pape Urbain VI<sup>78</sup>. « *Accedunt laudes* » est achevé vers 1385 mais il n'est promulgué qu'en 1390, avec la bulle imposant la célébration de la fête décidée par Boniface IX<sup>79</sup>. La proximité d'Adam Easton avec les Brigittins explique le choix de cet office pour le bréviaire imprimé de Linköping : la maison-mère de l'ordre, Vadstena, se situe dans ce diocèse. Les lectures de l'office d'Adam Easton sont, dans le bréviaire imprimé de Linköping comme dans les témoins manuscrits, celles du cardinal. On les reconnaît par leur incipit : « *Beatissima a suis primordiis* ».

Le troisième office utilisé pour la Visitation en Suède est un hybride, une adaptation de l'office de Sixte IV, « *Ut vox Marie* »<sup>80</sup>. Il débute comme l'office « *Introduxit* », qui est lui-même une construction similaire à ce qu'on observe en Suède comme en Normandie pour l'office de la Conception de la Vierge : un office pour la Nativité de la Vierge dans lequel on remplace le nom d'une fête par un autre. Mais seules les antiennes des premières vêpres relèvent de cette construction, car dès l'antienne du *Magnificat*, l'office « *Ut vox Marie* » est employé. Il n'est pas rare dans la liturgie en général de procéder ainsi pour composer de nouveaux offices. Cependant, cette configuration particulière semble propre à la Suède. Au contraire, on trouve parfois dans les bréviaires romains les deux offices « *Introduxit* » et « *Ut vox Marie* » distincts. Les bréviaires imprimés d'Uppsala et de Strängnäs contiennent cet office.

Le troisième groupe liturgique pour la Visitation est constitué par la tradition d'Uppsala et celle de Strängnäs. En comparant les imprimés avec les manuscrits, on s'aperçoit qu'il existe deux configurations : avant la bulle de Sixte IV (1475) et après cette date. Les imprimés proposent des lectures tout à fait conformes à ce que la bulle du pape franciscain préconise : les leçons de matines *sont* la bulle, aussi bien pour le jour même que pour l'octave. Ordinairement, les leçons de matines évoquent la vie du saint du jour ou sont des extraits des Pères de l'Église. Dans notre cas, la bulle de promulgation de la fête, explicitant les raisons ayant poussé le pape à instituer la fête, fait office de lectures. C'est une particularité.

En résumé, la Visitation est implantée en Suède depuis un siècle environ lorsque les livres liturgiques sont imprimés. Le choix de formulaires est fortement marqué par la tradition propre à chaque diocèse. On constate toutefois un succès de réception des formulaires prescrits par Sixte IV dans la province d'Uppsala.

Ce panorama de l'introduction d'une fête mariale récente en Normandie et en Suède, telles que présentée par les imprimés, donne des indications sur la manière dont la liturgie est

---

<sup>78</sup> L. J. MACFARLANE, *The life and writings of Adam Easton OSB*, Londres, University of London, Thèse de doctorat, 1955, vol. 1, p. 21.

<sup>79</sup> La plupart des pièces de l'office sont données dans AH, vol. 24, p. 89, n° 29. Les hymnes sont dans AH, vol. 52, n° 42-44, p. 47-50.

<sup>80</sup> On trouve cet office, entre autres, dans le *Breviarium Romanum*, Venise, Petrus de Plasiis, 1479, ISTC ib01119450, fol. d ii v. En ligne : <http://daten.digitale-sammlungen.de/~db/0006/bsb00065434/images/>.

construite localement. Si les livres normands montrent une timide acculturation d'une fête comme la Visitation au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les livres suédois témoignent plutôt de l'efficacité de la hiérarchie ecclésiastique dans le contrôle du culte chrétien. En Normandie, on trouve peu de fêtes mariales récentes, contrairement à la Suède. Il est difficile de dire pourquoi. Le culte liturgique de la Mère de Dieu n'est jamais explicité : comme le reste du culte divin, les honneurs rendus à Marie sont considérés comme « allant de soi » : en règle générale, ce sont plutôt les nouveaux saints dont le culte fait l'objet d'une explication spécifique. L'augmentation du culte marial ne fait pas l'objet d'une planification consciente de la part des différents acteurs. Cela ne l'empêche pas d'être au cœur d'enjeux spirituels majeurs dont les imprimés se font l'écho.

## LES ENJEUX SPIRITUELS DE LA RÉCEPTION LITURGIQUE

### L'enjeu organique de préservation de l'unité de l'Église

La liturgie présentée par les premiers imprimés a généralement la même forme que celle contenue dans les manuscrits. Le moyen de reproduction des formulaires n'en change pas le contenu ni l'organisation logique. Néanmoins, cela ne signifie pas que le livre liturgique soit dénué de singularité par rapport à son équivalent manuscrit. Rapidement, les imprimés sont perçus par les évêques ou les chapitres comme l'occasion d'homogénéiser la liturgie de leur diocèse et partant, de renforcer l'influence de l'église cathédrale. En effet, les préfaces des imprimés indiquent souvent que la conformité des pratiques paroissiales aux pratiques liturgiques de la cathédrale est une expression désirable de l'unité de l'Église<sup>81</sup>.

Natalia Nowakowska a bien montré l'intérêt des autorités diocésaines à commanditer des impressions de livres liturgiques :

*« Confronted with the new technology of the printing press, the first impulse of fifteenth-century bishops was therefore (...) to equip their clergy with more efficacious copies of the books through which they enjoyed privileged communication with God (...) and exercised formidable sacramental power (...). On the eve of the Reformation, printing was thus used by bishops to entrench the status, and improve the functioning, of the Latin clergy »<sup>82</sup>.*

Les nombreuses impressions liturgiques peuvent être lues comme la manifestation du souci pastoral combiné à la possibilité d'imposer la liturgie de la cathédrale, et donc, d'accroître l'influence de l'évêque ou du chapitre par le contrôle du culte divin. Cela se traduit par deux enjeux : le premier est d'ordre ecclésiologique. Il s'agit de rassembler le corps organique de l'Église autour de sa tête. Le second est d'ordre pastoral.

---

<sup>81</sup> S. HELANDER, « The liturgical profile of the parish church in medieval Sweden », T. J. Heffernan et E. A. Matter (dir.), *The liturgy of the medieval church*, Kalamazoo, 2005 (2001), Medieval Institute publications, Western Michigan University, p. 129-166.

<sup>82</sup> N. NOWAKOWSKA, *op. cit.*, p. 10.

En instaurant des célébrations nouvelles ou en commanditant des livres imprimés, l'objectif est de préserver ou de restaurer l'unité de l'Église locale ou universelle. Menacée par la dissension interne, par les erreurs dogmatiques ou par des ennemis extérieurs, la liturgie est une réponse qui apparaît appropriée aux menaces sur le corps mystique de l'Église. Mary K. Duggan a montré l'insistance sur l'« *uniformitas* » dans les imprimés liturgiques les plus anciens<sup>83</sup>. Après elle, Natalia Nowakoska a remarqué que dans les préfaces des missels de Würzburg (1481) et de Spire (1487), les évêques indiquent que l'hétérogénéité des formulations représente une menace pour la célébration de l'eucharistie. Ils affirment œuvrer, en commanditant les éditions des missels, pour la sauvegarde de l'intégrité de la consécration eucharistique<sup>84</sup>. Le phénomène est également présent dans les provinces étudiées ici. On le voit par exemple par le thème des « péchés du monde », très présent dans la spiritualité des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Le titre du bréviaire d'Avranches de 1548 s'en fait l'écho lorsqu'il mentionne la nécessité de remédier à ces péchés par le moyen d'une liturgie réformée<sup>85</sup>. Compte tenu des nombreux textes destinés à accompagner le célébrant dans ce bréviaire, on établit aisément un lien entre une pratique liturgique amendée et corrigée et un monde purifié du péché.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'institution de la fête de la Visitation fait partie d'un ensemble de mesures visant à répondre au problème du Grand Schisme d'Occident (1378-1417). L'objet d'une fête mariale comme la Visitation ne se limite donc pas à une simple louange. C'est bien plus que cela et les lectures de matines le disent : il s'agit de répondre à un *besoin* précis. En 1388, Urbain VI, de retour à Rome, annonce d'abord l'institution de la fête mariale. Puis il décale le jubilé à 1390 soit 10 ans plus tôt que la date prévue initialement (1400). Enfin il accorde une indulgence de 100 jours à la Fête-Dieu, montrant que le culte eucharistique est sollicité pour réparer le corps mystique fragilisé<sup>86</sup>. Le corps mystique est une métaphore de l'Église, unifiée dans et par la pratique eucharistique en une « chair » métonymique du Christ. Selon Henri de Lubac, « l'expression *corpus mysticum* pour désigner l'Église devient courante dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle »<sup>87</sup>. Or, les grandes crises spirituelles des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont perçues comme autant d'atteintes à ce corps qui ne peut être que parfait.

---

<sup>83</sup> M. K. DUGGAN, *op. cit.*, *passim*.

<sup>84</sup> N. NOWAKOSKA, *op. cit.*, p. 16.

<sup>85</sup> « *Breviarium ad usum percelebris Ecclesiae Abrincensis in debitam formam quoad ejus fieri potuit redactum, adamussim recognitum et ab innumeris mundis purgatum, per Johannem Hucherum initiatorum sacris minimum* », Paris, BSG 8 BB 755 INV 928 RES, *Breviarium ad usum ecclesiae Abrincensis, op. cit.*, 1548.

<sup>86</sup> Voir J. V. POLC, « La festa della Visitazione e il giubileo del 1390 », *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, 1975, vol. 29, p. 149-172, spé. p. 154-155.

<sup>87</sup> H. DE LUBAC, *Corpus mysticum. L'eucharistie et l'Église au Moyen Âge. Étude historique*, Paris, Aubier, 1944, p. 121.

Comme l'a montré Robert Amiet, à Avignon, la messe « *Salva nos fac* » est instituée par Clément VII en 1392 pour répondre au problème du schisme<sup>88</sup>. La prière liturgique est une réponse employée aussi bien à Rome qu'à Avignon face aux menaces qui pèsent sur l'unité de l'Église au tournant des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. L'utilisation de la liturgie, et tout particulièrement de la liturgie mariale, comme moyen efficace de résoudre un problème de séparation du corps mystique n'est donc pas neuf. Dans un premier temps, il faut proposer une solution efficace au schisme, puis, les textes liturgiques de Sixte IV entrent en vigueur à un moment qui voit la papauté en proie à des difficultés dans sa lutte contre les ennemis extérieurs en l'occurrence, les Ottomans<sup>89</sup>. Les lectures de matines pour les nouvelles fêtes mariales ont une fonction performative ; l'énonciation des mots a pour effet d'invoquer l'intervention de la Vierge et ainsi de s'engager concrètement la guérison du corps mystique. Le lien entre l'action attendue de la Vierge et l'instauration de la fête est exposé nettement dans les leçons composées par Adam Easton pour la Visitation, que l'on retrouve dans le bréviaire imprimé de Linköping (1493). La deuxième leçon en particulier affirme que des événements schismatiques ont lieu, qu'il faut demander que la Vierge se fasse « rapidement l'avocate » des croyants, qu'elle soit la « réparatrice » du chemin à suivre. Pour « exterminer le schisme » et « réduire promptement les errances singulières », la fête de la Visitation doit être célébrée<sup>90</sup>.

En 1475, lorsque Sixte IV prescrit à nouveau la fête de la Visitation, il reprend largement ce thème de la nécessité de préserver le corps de l'Église. Dans le bréviaire imprimé d'Uppsala (1496) et dans celui d'Évreux (1545), la cinquième leçon de l'office de la Visitation le dit clairement : la fête a un objectif pratique. Alors que l'Église était sous la menace d'un terrible schisme « qui a brisé les membres du Christ » et qui l'a longtemps affligée, la fête n'a pas été acceptée universellement. Elle n'a donc pas pu être une institution salvifique et il n'y a pas eu un office divin qui explique, comme il était nécessaire, « avec des raisons appropriées et suffisamment de mots », les mystères d'une telle festivité. En raison de quoi le pape Sixte IV, animé par une grande piété, institue la fête et demande aux fidèles de la

---

<sup>88</sup> R. AMIET, « La messe pour l'unité des chrétiens », *Revue des sciences religieuses*, n° 28:1, 1954, p. 1-35.

<sup>89</sup> Le 31 décembre 1471, une lettre encyclique manifeste la volonté du pape de lutter contre les Turcs (qui occupent Constantinople depuis 1453), profitant de la promesse du prince turcman Uzun Hasan d'aider Venise contre le sultan Méhmet II. Sixte IV finança l'équipement d'une flotte qui parvint à prendre et à piller Smyrne le 13 septembre 1472. Après la défaite d'Uzun Hasan à l'été 1473, le pape abandonna son soutien (K. M. SETTON, *The papacy and the Levant (1204-1571)*, Philadelphie, The American Philosophy Society, 1978, p. 315, 317, 320).

<sup>90</sup> « ...*materiam scismaticis occurrentem perpendens quod animo perspicati que beatissima Virgo fit promptissima advocata delinquentium viatorum reparatrix sagacissima discrepantium animorum et visitatrix diligentissima. Et ad viam reductrix promptissima errantium singulorum pro gracia exterminationis scismatis impetranda pie statuit quod licet festum visitationis beate Marie (...) debuerit celebrari* », Adam Easton, *Officium de Visitationis*, leçon 2, ici extraite du manuscrit Uppsala, UB, C 21, fol. 4-5, version plus longue que le texte du *Breviarium Lincopense*.

célébrer<sup>91</sup>. Le thème se poursuit dans les autres lectures du *Breviarium Upsalense*, plus longues que celles du *Breviarium Ebroicense*.

Dans les lectures des nocturnes pour les fêtes pendant l'octave, dans le *Breviarium Upsalense*, on apprend quelle menace pousse le pape à agir : les Ottomans en Méditerranée. Cette menace est décrite avec force recours à l'animalisation ; ils sont comparés à des ours ou à des sangliers qui veulent ravager les vignes du Seigneur<sup>92</sup>. L'animalisation va de pair avec les mentions de la rage et de la furie qui les animent. Cet ensauvagement est encore renforcé par des métaphores autour de la dévoration par une « gueule sanglante »<sup>93</sup>. L'ennemi est nettement présenté comme bestial, incontrôlable et barbare. Or, contre ce royaume de passions violentes et immodérées qui menace la chrétienté, la Vierge est proposée comme le remède le plus efficace car elle permet la venue de celui qui vainc les ennemis<sup>94</sup>. Le pape répond donc aux besoins imminents de l'Église en instaurant la fête de la Visitation en l'honneur de la Vierge.

À Évreux, une hypothèse expliquant l'usage de l'office de la Visitation pourrait être l'activité des Réformés, actifs en Normandie dès les années 1520. Au début des années 1530, d'après Luc Daireaux, les thèmes protestants sont bien présents, notamment à Alençon, dans le diocèse de Sées<sup>95</sup>. La pénétration protestante en Normandie se fait également dans le diocèse de Rouen, si l'on en croit les arrestations (ex : Bacqueville en 1531 ou Gisors en

---

<sup>91</sup> « *Verum imminente tunc in Ecclesia Dei magna quadam scissura que Christi membra variis sub pontificibus, et longo quidam tempore vehementer afflixit, non ab omnibus per universim suscepta festivitas est, nec potuit in ecclesiarum noticiam singularum tam sancta atque salubris institutio pervenire, neque officium fuit psallendi in ecclesiis ordinatum, quod, ut par erat, tante festivitatis misteria rationibus congruis et verbis sufficientibus explicaret* », *Breviarium Ebroicense*, op. cit., sans pagination. Le bréviaire imprimé d'Uppsala propose une lecture un peu plus longue : « ... *Quas ob res Sixtus, huius nominis quartus, romanus pontifex, cui ea vel devotio cordi est, inviolate Virginis festa sacris condecorare muneribus, pietatemque fidelium ad ea celebranda indulgentiarum elargitione provocare ad exornandam festivitatem istam pietate religionis accensus sedulo, convertit affectum* », *Breviarium Upsalense*, op. cit., sans pagination.

<sup>92</sup> « *Is enim tanquam URSUS INSIDIANS FACTUS EST ILLI (Lm, 3, 10), ac sicut aper qui de silva infidelitalis exiliens vineam Domini exterminare molitur. Vineam autem Domini ipsa inquam ecclesia est, quam propheta testante super filio Dei homine facto altissimi dextera complantavit* », *Breviarium Upsalense*, op. cit., Leçon 1 in prima feria.

<sup>93</sup> « *Hanc igitur diro atque cruento ore, quoad potest, fera illa depascitur, nec cessat in dies plurimorum caede filiorum quasi novis eam vulneribus sauciare, cum una sola via salutis reliqua est unicuique remedium vitae, si videlicet ad hanc revisendam calcatis montibus, qui rabido furore tumentes nomini Christiano infesti sunt* », *Ibid.*, Leçon 2 in prima feria.

<sup>94</sup> « *Maria vel jam enixa divinum patrocinium nobis praebitura descenderit. Si enim vox salutationis suae in aures Ecclesiae personaverit, exultabunt profecto proles in utero ejus, et expiate peccatis pre gaudio salientes in occursum Domini etiam obituri sub hostibus mortem ultro cruentam corrumpet; mater vero ipsa toto orbe terrarum longe lateque diffusa, Spiritu sancto repleta, pro filiorum fide atque constantia in laudes Domini sacrata ora resolvet, sciens quoniam Christi militibus ipsum vinci vincere est, et cum videntur succumbere, tunc maxime gloriosos reportant de hoste triumphos* », *Ibid.*, leçon 3 in prima feria et leçon 1 in secunda feria.

<sup>95</sup> Ph. GOUJARD, *La Normandie aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles face à l'absolutisme*, Rennes, Ouest-France, 2002, p. 111 ; L. DAIREAUX, « Réduire les huguenots ». *Protestants et pouvoirs en Normandie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 67-75.

1532)<sup>96</sup>. La vallée de la Seine en particulier semble être rapidement un espace de forte présence protestante<sup>97</sup>. Le diocèse d'Évreux a l'autorité sur plusieurs doyennés de la vallée de la Seine, par exemple Pacy ou Vernon. Aussi ne serait-il pas étonnant que la Visitation soit dans le diocèse voisin de ceux de Sées et Rouen, Évreux, une manière de contrecarrer ce qui est perçu comme une menace sur l'Église. C'est toutefois une explication à nuancer car la Réforme en Normandie est plus le fait d'individus que de communautés organisées.

## L'enjeu pastoral

Le deuxième enjeu spirituel associé aux imprimés liturgiques et à la fête de la Visitation est l'enjeu pastoral. Qu'elle soit d'introduction récente, comme en Normandie, ou largement tributaire des prescriptions pontificales en matière de culte divin, comme en Suède, la fête de la Visitation témoigne de la manière dont l'innovation liturgique est mise au service de projets politiques ou spirituels.

L'exemple du diocèse de Coutances peut être considéré comme représentatif. Les premiers livres sont imprimés sous l'évêque Geoffroy Herbert (1478-1510). Dans son histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances, René Toustain de Billy († 1709) présente le prélat comme :

« ... un des plus illustres que nous ayons, et certainement tant que l'église et le chapitre de Coutances subsisteront, sa mémoire y sera en bénédiction et son nom éternel par sa magnificence, la grandeur de ses bienfaits et autres vertus »<sup>98</sup>.

Le chapitre entier est à l'aune de cette présentation très laudative. Parmi les qualités attribuées à l'évêque, on notera en particulier son rôle de bon gestionnaire et de prélat bâtisseur, des images anciennes du bon évêque<sup>99</sup>. À son crédit figure notamment la tenue de trois synodes diocésains, en 1479, 1481 et 1506. Le synode est, pour reprendre les mots de Jean-Baptiste Lebigue, « l'organe naturel de (...) promulgation [des ordinaires liturgiques] »<sup>100</sup>. Le second des trois synodes, présidé par Geoffroy Herbert, prend la décision de faire des jours où il y a une commémoration de la Vierge des fêtes à neuf leçons, c'est-à-dire de les compter parmi les plus importantes<sup>101</sup>. L'évêque Geoffroy semble donc avoir le souci de l'augmentation du culte marial. Il n'est pas question d'ajouter une fête – on penserait

---

<sup>96</sup> D. J. NICHOLLS, « Social Change and Protestantism in Normandy, 1520-62 », *European Studies Review*, vol. 10:3, 1980, p. 279-308, spé. p. 288.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>98</sup> R. TOUSTAIN DE BILLY, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances*, tome II, F. Dolbet (éd.), Rouen, C. Métairie, 1880, p. 313.

<sup>99</sup> Sur ce thème, voir É. MORNET, « L'image du bon évêque dans les chroniques épiscopales scandinaves à la fin du Moyen Âge », *Médiévales*, n° 20, 1991, p. 25-40.

<sup>100</sup> J.-B. LEBIGUE, *op. cit.*, p. 369.

<sup>101</sup> G. BESSIN (éd.), *Concilia Rotomagensis provinciae*, Rouen, François Vautier, 1717, p. 513. Une traduction de cette décision est proposée par R. TOUSTAIN DE BILLY, *op. cit.*, p. 320 et suiv.

à la Visitation – mais simplement de renforcer les offices marials déjà existants. Plus loin, le synode donne la liste des jours chômés dans le diocèse de Coutances : plusieurs fêtes de la Vierge sont mentionnées, dont la Conception, mais pas la Visitation<sup>102</sup>.

Le synode précise également que la décision concernant les commémorations de la Vierge doit être écrite dans les livres liturgiques du diocèse :

« Nous voulons et ratifions de surcroît que ce soit inséré dans chaque livre des églises paroissiales [relevant] de notre présente institution ; (...) et que ce soit inscrit fidèlement dans les bréviaires de chacun des hommes de Dieu dudit diocèse ; et que nous nous efforcions par ce moyen de trouver le pardon de la Mère inviolée, par laquelle la miséricorde vient en nous et [par laquelle] nous trouvons la grâce en temps opportun. Amen »<sup>103</sup>.

Les formules employées sont très claires : « chacun des hommes de Dieu » du diocèse doit inscrire « fidèlement » cette décision dans « les bréviaires ». Le souci des bonnes pratiques semble motiver Geoffroy, car en d'autres occasions il manifeste un fort intérêt pastoral et travaille à la bonne discipline des clercs de son diocèse<sup>104</sup>. Le synode de 1481 suggère donc que le prélat coutançais était sensible au culte marial et à la bonne marche spirituelle de son diocèse. Or, c'est également sous son épiscopat que sont imprimés plusieurs missels et bréviaires.

Ces livres ne contiennent pas de fêtes mariales récentes. Cependant, lors de la vacance du siège épiscopal (1520-1525), l'impression d'un missel en 1524 « à l'usage de l'Église de Coutances, à présent avec différentes additions » indique que l'impulsion de l'évêque Geoffroy s'est perpétuée au-delà de son épiscopat<sup>105</sup>. Parmi les additions figure une messe pour la Visitation de la Vierge. En contexte d'instabilité du pouvoir épiscopal, dû à la vacance du siège, l'ajout de cette messe dans un livre prescrit pour tout le diocèse acquiert un caractère particulier : les célébrants du diocèse de Coutances sont implicitement invités à se joindre en une communauté spirituelle autour de la figure de la Vierge.

L'intérêt pour la pastorale transparaît aussi dans les autres diocèses normands. Ainsi, Louis de Bourbon, évêque d'Avranches, pratiquait régulièrement les visites pastorales et fit, nous l'avons vu, imprimer un missel<sup>106</sup>. Plus marquant, le bréviaire imprimé en 1548 comporte une collation de textes destinés à préparer le célébrant au sérieux de son office. On

---

<sup>102</sup> « *Praecipimus autem Festa quae sequuntur per totam Diocesim Constantienfem observari* », R. TOUSTAIN DE BILLY, *op. cit.*, p. 574.

<sup>103</sup> *Volumus insuper & jubemus ut in singulis libris ecclesiarum parochialium haec nostra presens institutio inseratur (...), & in breviariis omnium & singulorum virorum ecclesiasticorum hujus Dioecesis fideliter inscribatur, & studeamus per medium eiusdem intemerate genitricis invenire propitiationem illius, qui per illam in nostram venit misericordiam, & gratiam inveniamus in tempore opportuno. Amen* ».

<sup>104</sup> R. TOUSTAIN DE BILLY, *op. cit.*, en donne plusieurs exemples.

<sup>105</sup> « *Missale ad sacrosancte Constantiensis ecclesie usum nunc cum variis additamentis...* », *Missale Constantiense*, *op. cit.*, 1524.

<sup>106</sup> V. TABBAGH, *op. cit.*, p. 5-6.

trouve ainsi une *Divi Augustini exhortatio ad sacerdotes* avec pour incipit : « *Viri venerabiles sacerdotes Dei, precones altissimi lucerne diei* ». Ce texte versifié n'est pas de saint Augustin ; il circule, semble-t-il, depuis longtemps en Occident, car on le rencontre dans un manuscrit de la Bodleian Library contenant aussi Gautier Map († vers 1208-1210)<sup>107</sup>. C'est un classique de la pastorale à destination des prêtres car on le trouve un peu partout en Europe, y compris en Suède dans un manuscrit ayant appartenu à Carolus Andrae, prêtre à Vist (Östergötland) puis frère brigittin à Vadstena (1442)<sup>108</sup>. Dans le bréviaire d'Avranches de 1548, on trouve également une notice sur la manière adéquate d'accomplir le service divin provenant « *Ex decreto concilii Basiliensis* ». Il s'agit d'un extrait du compte rendu de la Vingt-et-Unième Session, contenant un petit *compendium* sur la manière de dire les Heures en dehors du chœur. Il est important, dit la note, de bien prononcer les prières, sans marmonner « entre ses dents », sans « déglutir » ou sans l'entrecouper de rires :

« Ce saint synode met en garde contre ceux qui, désirant s'acquitter des prières à Dieu, n'aient l'habitude de les faire entre les dents ou d'une voix trop basse, avec une diction syncopée ou en déglutissant, ni de l'interrompre par des paroles ou des rires, mais que, seul ou en communauté pour les offices diurnes et nocturnes, qu'ils les disent de manière distincte et avec respect (...) »<sup>109</sup>.

La présence de ces textes relevant de la discipline ecclésiastique est peut-être liée à l'influence du concile de Trente, mais il est tout à fait possible de les considérer sur le temps long et d'envisager qu'ils témoignent d'un intérêt persistant pour le bon accomplissement du rite divin. Il est regrettable que le volume conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ne puisse nous aiguiller pour creuser la piste de l'enjeu pastoral. Présenté dans le catalogue comme étant le bréviaire entier, il n'est en réalité constitué que de la *pars estivalis* (mai à novembre) : l'office de la Visitation, célébré à Avranches le 1<sup>er</sup> avril, se trouve dans la *pars hyemalis* (décembre à avril) et n'a donc pas été conservé.

Dans le missel d'Évreux de 1497, une note, présente dans un *Speculum sacerdotum volentium celebrare missam* situé à la fin du livre témoigne de la portée pastorale des impressions liturgiques. Ce texte est généralement transmis avec le *Speculum Ecclesie* d'Hugues de Saint-Cher († 1263). Cependant, la version du missel d'Évreux est actualisée par une note invoquant l'autorité de Jean Gerson à propos des « pollutions nocturnes ». Celles-ci

---

<sup>107</sup> D'après la base *In Principio* : Oxford, Bodleian Library, Ms. Wood Empt. 20, fol. 53v. Le poème est référencé dans H. WALTHER, *Initia carminum ac versuum Medii Aevi posterioris latinorum*, vol. 1, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1959, n° 20578.

<sup>108</sup> Uppsala, UB, C 218, fol. 115v.

<sup>109</sup> « *Admonet haec sancta synodus quod qui orationes Deos acceptas persolvere cupiunt ut non in gutture vel inter dentes, seu deglutendo aut syncopando dictiones, nec colloquia vel risus intermiscendo, sed sive soli, sive associati diurnum nocturnumque officium reverenter verbisque distinctis peragant (...)* », *Breviarium (...) Abrincensis*, op. cit., 1548, fol. B IIII.



empêchent la bonne célébration de la messe à cause de « l'hébétude » qui en résulte<sup>110</sup>. Le missel imprimé est donc un moyen d'enseigner les bonnes pratiques aux prêtres de paroisses. Le *Speculum sacerdotum* est toujours présent dans l'édition de 1527 du missel d'Évreux. Cette fois, le livre contient une messe pour la Visitation. Toutefois, la messe est particulièrement neutre dans le choix des pièces et ne laisse rien transparaître d'une éventuelle volonté de mettre en avant l'enjeu pastoral.

En Suède, l'enjeu pastoral des impressions liturgiques est particulièrement bien mis en valeur par le bréviaire de Skara (1498). Il débute par une lettre pastorale de l'évêque Brynolph Gerlaksson (1478-1503). Le prélat déclare avoir été marqué, lors d'une visite pastorale, par les erreurs liturgiques commises par les prêtres de son diocèse. Pour y remédier, ramener la concorde et assurer l'uniformité dans le culte divin, il décide de faire imprimer le bréviaire. Le vocabulaire utilisé pour décrire la situation est sans détour : l'évêque veut mettre un terme à l'utilisation de bréviaires « dangereux » :

« Voulant faire obstacle à de tels dangers, nous avons fait venir des bréviaires imprimés, composés, revus et corrigés conformément aux canons de notre Église, pour qu'ils soient mis à la disposition de tous au prix le plus bas, afin que, grâce à eux, tous unis dans la prière, nous puissions convenablement rendre ses bienfaits au très-haut principe de bonté lui-même »<sup>111</sup>.

Des expressions comme « tous unis dans la prière » visent à rappeler l'importance de conserver une unité dans le culte divin. Le bréviaire imprimé fournit le moyen de cette unité. Les clercs doivent également respecter la hiérarchie et se conformer à ses décisions. Bien qu'obligés de respecter les rites de l'église cathédrale, les célébrants du diocèse ne le font pas (« *ita quod ecclesie cathedralis (quod quam intitulati sunt) ritum et ordinem non observent* »). L'évêque Brynolf utilise l'action pastorale pour marquer son autorité dans le diocèse. Le livre imprimé vient donner plus de poids encore à ce message.

Certains choix de pièces ou de formulaires à l'intérieur du livre viennent conforter l'idée d'un important enjeu pastoral. La liturgie mariale déployée dans ce bréviaire (outre les offices, il contient également des messes) et surtout les formules employées dans les lectures de l'office de la Visitation indiquent combien le lien entre culte marial et pastorale est fort. Pour ne citer que ce passage, le début de la deuxième lecture pour cet office déclare :

---

<sup>110</sup> *Missale Ebroicense, op. cit.*, 1497, fol. CCVIIv-CCVIII. Sur ce point, voir par comparaison C. C. ANDERSON, « Ritual Purity and Pastoral Reform in the Thirteenth Century », dans R. J. STANSBURY (dir.), *A companion to pastoral care in the Late Middle Ages*, Leyde/Boston, Brill, 2010, p. 73-94.

<sup>111</sup> « *Volentes talibus obicem ponere periculis libros breviarios littera impressa secundum ecclesie nostre ordinarium caracterizatos castigatos et correctos, adduci fecimus in foro levissimo communiter comparandos ; secundum quos omnes in oratione unanimos, ipsi summo bonitatis principio bonum bene persolvere valeamus* », G. E. Klemming, « Bibliografi : Sveriges äldre liturgiska literatur », *Årsberättelse för År 1878*, Stockholm, Norstedt, 1879, p. 29-30. Je remercie Marie-Agnès Avenel, Catherine Jacquemart et Brigitte Gauvin d'avoir traduit ce passage, ainsi que le suivant.

« Voilà pourquoi, à cause des services quotidiens que le clerc a rendus à la glorieuse Vierge elle-même, Dieu a inspiré à ses amis de célébrer une fête solennelle avec octave pour la visitation de la même dame et notre reine, par laquelle, après la conception du fils de Dieu dans son ventre, elle s'est levée du repos habituel de sa contemplation et, quittant la ville de Nazareth, elle a gravi la montagne... et a salué Élisabeth »<sup>112</sup>.

Ces leçons ne sont pas propres au *Breviarum Scarense* ; on les trouve également dans le bréviaire de Västerås pour le jour de la Visitation et dans le bréviaire de Linköping pour les fêtes de l'octave. Cela n'a rien d'étonnant car on trouve dans cette leçon le terme d'« Amis de Dieu », typique des expressions employées par Brigitte de Suède puis par ses disciples<sup>113</sup>. Or, les Brigittins ont, d'une part, laissé une forte empreinte sur la liturgie des diocèses suédois et, d'autre part, pratiqué une intense activité pastorale<sup>114</sup>. Mais leur présence dans ces livres montre qu'elles ont été sélectionnées et donc qu'elles présentaient un intérêt pour les concepteurs des bréviaires.

En conclusion, la fête de la Visitation sert de témoin pour sonder les premiers imprimés liturgiques des provinces ecclésiastiques de Rouen et d'Uppsala. En dépit de la promulgation universelle de célébration de la Visitation par Sixte IV, en 1475, la fête n'est pas adoptée immédiatement dans les diocèses normands et suédois. En Normandie, l'adoption de la fête est très mesurée, tandis qu'en Suède elle semble bien plus rapide. Ces deux profils d'adoption de la fête de la Visitation présentés par la Normandie et la Suède suggèrent la force des particularismes liturgiques. On notera toutefois que la durée d'existence de la province (plus longue pour Rouen, plus courte pour Uppsala), n'entre pas en ligne de compte au regard de la pénétration et de l'adoption de la fête de la Visitation.

Dans les deux cas, l'omniprésence des formulaires de Sixte IV marque l'influence majeure des décisions du pape sur la liturgie locale.

Outre la définition de traditions locales avec des chronologies propres, la fête de la Visitation met en lumière deux enjeux spirituels particulièrement importants. Le premier consiste en la préservation de l'unité du corps mystique de l'Église ; le second en l'effort pastoral à destination des célébrants. L'articulation des thématiques de cette fête avec le

---

<sup>112</sup> « *Et ideo propter illa quotidiana servicia que ipsi gloriose Virgini clerus persolvit, inspiravit Deus amicis suis, ut festum solenne cum octavis sequentibus agatur de visitatione eiusdem Domine et Regine nostre, qua post conceptionem filii Dei in utero sibi factam, surrexit a quiete contemplationis sue solite et exiens de civitate Nazareth (ubi ab angelo fuerat salutata) ascendit in montana Iudee cum festinatione et salutavit Elyzabeth que non longe a Iherusalem habitavit* », *Breviarium Scarense, op. cit.*, 1498, fol. CCLI.

<sup>113</sup> Voir B. P. MCGUIRE, « Friendship in Birgitta of Vadstena : Tradition or Renewal », dans A. Hårdelin & M. Lindgren (dir.), *Heliga Birgitta – budskapet och förebilden*, Stockholm, KVHAA, 1993, p. 153-174.

<sup>114</sup> Sur l'activité pastorale des Brigittins, voir R. ANDERSSON, *Predikosamlingar i Vadstena klosterbibliotek*, Uppsala, Reprocentralen HSC, 1994 ; sur l'influence brigittine dans la liturgie, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse : C. BATAILLE, *Birgitta quasi beate Virginis sagitta....op. cit.*

medium imprimé alimente dans les deux provinces ecclésiastiques de Rouen et d'Uppsala les actions d'évêques ou de chapitres réellement soucieux d'efficacité spirituelle.

Finalement, la réception liturgique au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle est le fruit de trois facteurs : l'efficacité du pouvoir pontifical ; la volonté locale d'améliorer la pastorale et la perception de menaces sur l'unité de l'Église auxquelles il s'agirait de répondre.

## Annexe 1 : corpus des imprimés liturgiques consultés

### Avranches, Bibliothèque municipale

Avranches, BM, FPi 116, *Missale ab usum ecclesie Abrincensis*, Rouen, Richard Hamilton, 1534

### Caen, Bibliothèque municipale

Caen, BM, Rés. FNC 541 (2), *Breviarium Baiocense*, Paris ou Rouen, Imprimeur du *Breviarium Rothomagense* [sic.], vers 1480-1485, ISTC ib01147330

Caen, BM, Rés A 329, *Missale secundum usum ecclesiae Baiocensis*, Rouen, Petrus Violette, 1503

### Munich, Bayerische Staatsbibliothek

Munich, BSB, Ink-B 904, *Breviarium Rothomagense*, Rouen, Guillaume Le Talleur, 1487-1490 ?, ISTC ib01177500. Visible en ligne : [http://inkunabeln.digitale-sammlungen.de/Ausgabe\\_B-904.html](http://inkunabeln.digitale-sammlungen.de/Ausgabe_B-904.html)

### Paris, Bibliothèque de l'Arsenal

Paris, Arsenal, Fol.-T-678, *Missale ad usum insignis ecclesie Bajocense*, Rouen, Jean Mauditier, Pierre Olivier et Pierre Regnault, 1501

Paris, Arsenal, Fol.-T-731, *Missale secundum usum insignis ecclesie Sagiensis*, Rouen, Michel Ager et Denis Bovet, 1548

### Paris, Bibliothèque nationale de France

Paris, BnF, B. 927, *Missale Sagiense*, Rouen, Guillaume Le Talleur, 1488, ISTC im00717850

Paris, BnF, Rés. B 27932, *Breviarium Constantiense. Pars estivalis*, Rouen, Jean Le Bourgeois pour Pierre Regnault, 1499 ?, ISTC ib01158330

Paris, BnF, B 27923, *Missale Lexoviense*, Caen, Pierre Regnault, 1504. En ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k857697c>

Paris, BnF, D-39107 (1), *Breviarium Abrincense* (frag.), Paris, Jean Petit, 1504 ; Paris, BnF B 1786

Paris, BnF, B 1786, *Missale ab usum insignis ecclesie Abrincensis*, Rouen, Martin Morin, 1505 (= 1506 n.s.), USTC n° 111291

Paris, BnF, Vélins-1656, *Breviarium Rothomagense, Pars hiemalis*, Rouen, Jean Le Bourgeois, 1492

Paris, BnF, B 229 (= Rouen, BM Inc. g 34), *Breviarium Rothomagense*, Rouen, Le Talleur puis Martin Morin, 1491 ;

Paris, BnF, B 27992, *Breviarium Constantiense in Normannia*, s.l.n.d.

Paris, BnF, B 27834, *Breviarium Ebroicense. Pars Estivalis*, s.l.n.d., 1545.

Paris, BnF, Vélins-809, *Missale Lexoviense*, Caen, Pierre Regnault, 1517 (1518 n.s.)

## Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève

Paris, BSG, OEXV 477 RES, *Missale ad usum ecclesie Ebroicensis*, Rouen, Martin Morin, 1497. En ligne : <https://archive.org/details/OEXV477>

Paris, BSG, OEXV 664 RES, *Missale Rothomagense*, Rouen, Martin Morin, 1495

Paris, BSG, OEXV 486 RES, *Missale Sagiense*, Rouen, [Pierre Violette? pour] Pierre Regnault, 1500. En ligne : <https://archive.org/details/OEXV486>

Paris, BSG, 8 BB 755 INV 928 RES, *Breviarium ad usum ecclesiae Abrincensis*, Paris, ex officina Yolande Bonhomme, 1548, USTC : 203759

Paris, BSG, 4 BB 139 INV 352 RES, *Missale ad sacrosancte Constantiensis ecclesie usum*, Rouen, Pierre Olivier, 1524. En ligne : <https://archive.org/details/4BB139INV352RES>

Paris, BSG, BB r54 RES, *Missale ad consuetudinem insignis ecclesie Ebroicensis*, Paris, J. Kerbriant, 1527

## Rouen, Bibliothèque municipale

Rouen, BM, Inc g 33, *Missale Rothomagense*, Paris, Jean Du Pré, 1491 ;

Rouen, BM, Inc. g 37, *Breviarium Rothomagense*, Paris, P. Levet pour Guil. Bernard à Rouen, 1491

Rouen BM, Inc. g 74, *Missale Rothomagense*, Rouen, Martin Morin pour Jean Richard, 1499

Rouen, BM, Inc. g 118 (= Paris, BnF, Vélins-203), *Missale Rothomagense*, Paris, Jean Petit, 1527, USTC 84701

Rouen, BM, Inc. g 117 (= Paris, Arsenal FOL T 726), *Missale Rothomagense*, Paris, François Regnault ; Rouen, Guillaume Bavent, Nicolas Le Roux, Jean Mallard, 1538, USTC 130543.

Rouen, BM, Inc. p 13, *Missale Sagiense*, Rouen, Guillaume Le Talleur, 1496, ISTC : im00717900.